

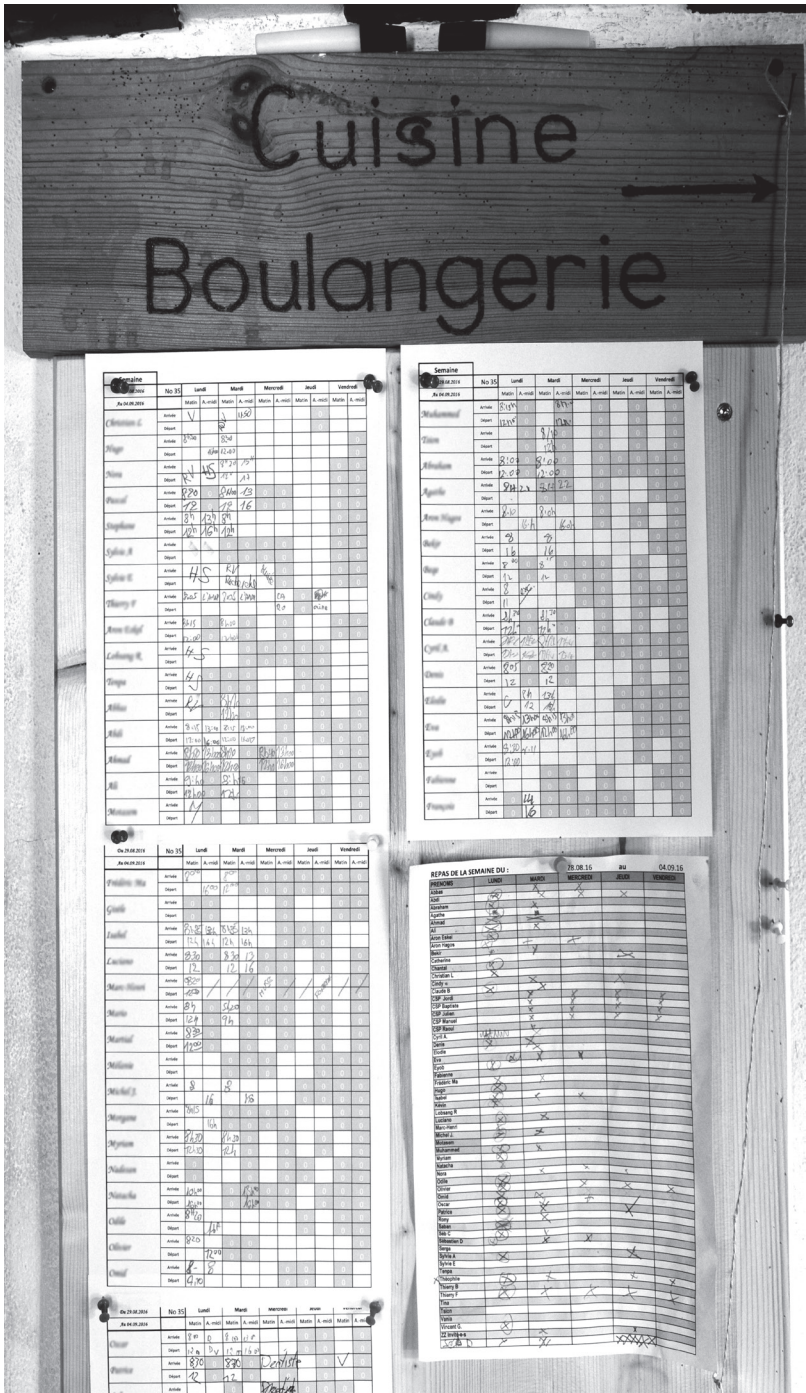
[N° 46] 2018

Le journal de La Joliette

Regards croisés
sur l'insertion

[UBAC] 838

CHF: 5.-



Le premier ou la première qui découvre notre rédacteur en chef caché dans ce numéro gagne: **un abonnement à vie à l'UBAC!** Ne peuvent malheureusement pas participer à ce concours les participants de La Joliette, les membres du personnel du CSP ainsi que leurs familles. Réponse à envoyer par courriel à info@joliette.ch

Edito: regards croisés sur l'insertion

En 2018, alors que l'incertitude trouble les programmes d'insertion, nous ne pouvons rester aveugles (même si dans ce royaume, les borgnes sont rois...). Avec sa couverture en bois de loupe (appelé aussi broussin ou brogne), ce numéro va agrandir votre vision en évitant, au maximum, la langue de bois. L'insertion professionnelle et socio-professionnelle concerne des centaines de personnes dans notre canton. Ce numéro spécial nous propose une série de regards...qui se croisent, se répondent, se complètent.

Les propos de la Cheffe du service de l'emploi, du Conseiller d'Etat chargé du Département de l'économie et de l'action sociale, du Président de la commune du Locle, du directeur du CSP Neuchâtel, s'entrecroisent avec ceux du responsable du programme de La Joliette, de notre potière, de notre psychologue, d'un ex-collègue qui a dégotté un CDD et de bien d'autres acteurs et actrices de l'insertion...

La plupart des photos présente divers moments de La Joliette. Que ce soit les cours de français, de maths, la fabrication d'objets en carton, la cuisine ou la coupe de bois, tous ces secteurs concourent à une bonne insertion de nos participants. Le cliché qui accompagne cet édito représente un panneau important dans la vie de ces derniers : quotidiennement, y sont inscrites leurs heures d'arrivée, de départ, leurs absences excusées, leurs maladies...et ils ne doivent pas oublier de réserver leur place pour le repas du midi mitonné par notre valeureuse et réputée équipe de cuisine !

Pour conclure, je dois malheureusement vous faire part de ma grande inquiétude. Les pronostics, que ce soit pour le foot, le tiercé, les courses de lévriers (etc...), consistent à prévoir qui seront les gagnants, les fameux winners chers à notre époque compétitrice. Que va-t-il arriver à tous ces êtres humains perdus à tout jamais, pour le marché du travail, trop mal en point physiquement ou psychologiquement, trop âgés, trop marginaux? A priori, ils prennent la place de challengers en puissance sur lesquels le pari est jouable. Où est leur place s'ils ne peuvent pas la trouver dans des programmes d'insertion où ils continuent à s'épanouir dans un environnement qui leur donne un rôle social en leur permettant d'accéder à des activités utiles à la société?

La vie ne peut être conçue uniquement en termes de performance. L'avenir de ces hommes et de ces femmes n'est pas un jeu !

Thierry FAUX



Vivante mission

Une mesure d'insertion socio professionnelle telle que La Joliette est ce bien utile ? n'est-ce pas une prestation de trop pour notre canton ?

Après avoir lancé l'idée d'un UBAC « Regards croisés sur l'insertion », je me suis trouvé face au mur, avec le fameux syndrome de la page blanche !

Je suis coincé ! Le délai rédactionnel est arrivé ! Et que fais-je ? Je fuis en prétextant une surcharge de travail. En fait, je suis constamment interrompu par les demandes diverses et variées de mes participants qui ne me permettent pas de rebondir et de rendre un texte fort attendu par mon équipe rédactionnelle...

Le résultat de l'équation va dépendre de beaucoup de facteurs si à la fin, je veux que mon article paraisse (deux toutes petites pages quand même) : l'état émotionnel du moment, mon histoire de vie, l'idée d'un angle par lequel à aborder le sujet, les outils à disposition, l'équipe qui corrigera la syntaxe et fera la mise en page.

J'y vois là un parallèle intéressant avec une des étapes du processus de réinsertion. On est face à un aiguillage : d'un côté, le courage de s'organiser, de se surpasser et de l'autre, l'esquive, la fuite. A certains moments de l'existence, on ne s'en sort plus tout seul. C'est là que notre mesure socio-professionnelle intervient.

Mon expérience de bientôt 20 années d'accompagnement de personnes en situation de rupture professionnelle et/ou sociale m'a confronté à des problématiques de toutes sortes. Ce qui me permet d'affirmer qu'il n'y a pas de recette miracle, mais qu'une reconnaissance de l'estime de soi est le fondement même des processus de réinsertion réussis.

Le programme d'insertion du CSP La Joliette est une boîte à outils. Le participant est mis au centre du processus. Notre mesure permet de se réapproprier un rythme de travail, de créer et d'apprendre des choses, de se redécouvrir des savoir-être, des savoir-faire, d'appartenir à un groupe, de suivre les formations proposées, de se réorienter et se sentir à nouveau utile, acteur de la vie neuchâteloise.

Le risque d'une mesure telle que la nôtre est l'installation. C'est humain, car on y trouve « une famille », un repas de midi en compagnie... wEnfin, on ne se retrouve plus seul. Avec le risque d'oublier que ce n'est qu'un tremplin, un passage vers une autonomie la plus complète possible...

Le rôle de l'équipe d'encadrement est difficile, au vu des at-

tentes des services et des demandes des bénéficiaires. Elle doit choisir des priorités, poser des objectifs réalistes. Une réinsertion réussie passe aussi par l'apprentissage des contraintes. Le tout avec peu de moyens à disposition, en effet à l'heure actuelle, nous disposons de 3.2 postes de travail pour accompagner une cinquantaine de personnes. En 2017, 107 personnes sont passées par notre programme.

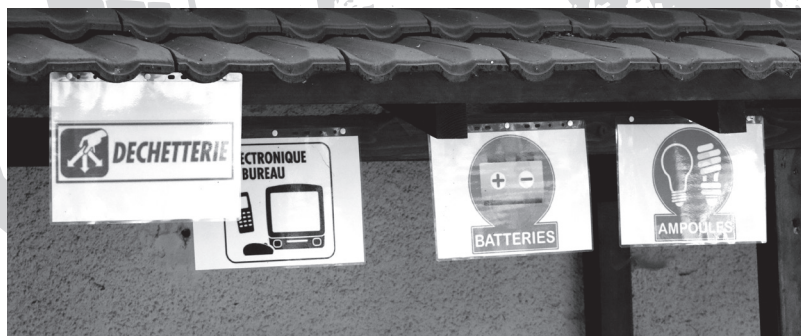
Et quelle est le retour sur investissement d'une telle mesure me direz-vous ?

En plus des bienfaits cités plus haut, les retours sont intéressants financièrement pour notre collectivité. Le premier est le retour à l'emploi. Le second, après réorientation de la problématique, est l'obtention d'une rente ou d'une mesure de reconversion AI. A cela, s'ajoute l'intégration des migrants et des économies au niveau des coûts de santé. Pour certains participants, être placés dans notre mesure leur permet d'éviter une rechute, ou/et d'être pris en charge par le CNP et hospitalisés avec les coûts que l'on connaît...N'oublions pas les services à la collectivité au travers de nos actions d'apprentissage du français ou de distribution alimentaire, par exemple... Terminons avec un retour moins chiffrable : la paix sociale ! En effet, quand on a des journées bien remplies, on a moins d'énergie pour prendre les chemins de traverse.... Notre action doit donc se poursuivre. Elle a tout son sens et est rentable.

Malgré cette équation « Mission impossible », je trouve ce travail passionnant. En effet, il faut faire au mieux, avoir l'esprit d'entreprise, se former en permanence, savoir se remettre en question et se s'interroger sur sa pratique et les contextes socio-économiques.

En conclusion, j'exerce un magnifique métier. Comme le cultivateur, je sème des graines, en mettant tout mon cœur et mon savoir-faire. Mais je ne sais jamais ce que je vais récolter.

C'est cela, travailler avec le VIVANT !



La réinsertion sociale et professionnelle

Dans le cadre de la « nouvelle » pensée étatique qui s'élabore au tournant des années 1970-1980, « l'insertion » apparaît comme le label qui désigne les réponses étatiques successives au chômage des jeunes et à « la nouvelle pauvreté » (« l'exclusion »). Cette ébauche d'une histoire sociale de l'insertion tente de mettre en évidence les implications multiples de ces nouveaux modes d'encadrement du non-emploi, dont « la logique du projet » constitue aujourd'hui la clé de voûte, de montrer comment ils ont progressivement substitué la figure de « l'inemployable » à celle du chômeur. Elle passe par l'analyse du travail collectif qui a été nécessaire pour faire de l'insertion un « problème officiel », une catégorie de la pensée étatique qui s'impose au monde politique, syndical, patronal, médiatique et scientifique. Dans cette perspective, il s'agit de montrer ce que les dispositifs d'insertion successifs doivent, en particulier, aux conflits internes au champ politique et aux différentes catégories de « professionnels de l'insertion », c'est-à-dire aussi de mettre en évidence les enjeux inséparablement politiques, professionnels et éthiques, liés à l'insertion. Il apparaît ainsi que ces politiques « à visées réparatrices » et leurs transformations successives ont concouru à aggraver le mal qu'elles prétendaient combattre en contribuant à la déstabilisation du modèle salarial

Gérard Mauger Les politiques d'insertion

Revue Actes, No 136

Et bien voilà ! Vous avez lu, c'est magnifique, c'est intelligent et ça ne fait pas beaucoup avancer le "schmilblic". L'enfer n'est-il pas pavé de bonnes intentions ?

Dans le concret, mon travail consiste d'abord à favoriser la socialisation de la personne accueillie à La Joliette en précisant les règles du "Vivre ensemble". Cette tâche n'est pas simple car les bénéficiaires du programme arrivent d'horizons extrêmement différents que ce soit sur le plan social, professionnel, ethnique, culturel et religieux. Parfois-même des problèmes liés aux antagonismes nationaux ou régionaux interfèrent dans l'accomplissement du processus.

Toutes les personnes "placées" arrivent avec leurs lots de détresses, de croyances, d'espoirs détruits, d'avenir bouché et pour tous sans exception, de solitude et de souffrance. Il est donc indispensable pour l'arrivant et pour moi d'accueillir tout ce qui m'est confié et de reconnaître la grande difficulté induite par une histoire de vie souvent cahotique ne permettant pas de faire renaître l'espoir. Il est indispensable de ne pas porter de jugement sur le passé et le présent pour qu'ensemble nous puissions imaginer un projet nouveau (projet social, professionnel ou projet de Vie) et tenter lentement de le réaliser.

Les projets sont tous intéressants mais les contingences liées à leur réalisation, qu'elles soient matérielles, économiques et autres rendent souvent le travail de construction ardu voire très difficile. Alors comment gérer la frustration, la déception et le désarroi ?

Là, s'impose un travail de fond où semaine après semaine, il faudra, pas à pas, donner à la personne les quelques outils qui permettent lentement de trouver ou de retrouver la confiance en soi, en l'environnement social et pourquoi pas professionnel. L'institution permet alors aux bénéficiaires de tenter des expériences vivantes en son sein afin de découvrir peut-être de nouvelles compétences permettant d'entrevoir l'avenir autrement que bouché.

L'aspect psychologique est également placé au centre de la réinsertion car pour les demandeurs d'emploi s'étant trouvés dans des impasses financière et sociales, le découragement mène rapidement à des états dépressifs plus ou moins graves nécessitant parfois une orientation plus directive vers des médecins ou des institutions spécialisées.

La stabilisation de la personne dans un milieu très à l'écoute, rassurant et aimant permet l'accession à un désir de retrouver un emploi même si le marché du travail est ardu et d'une exigence souvent exagérée. Il est difficile, pour une personne en absence d'emploi depuis un certain temps, de s'ajuster très rapidement au rythme actuel de la production et du rendement. Pour toutes ces personnes qui vivent dans un Univers facilement assombri, il est aussi bon de leur apporter quelques instants de légèreté, de dédramatisation et pourquoi pas d'humour voire de "déconnade".

En quelques mots j'ai tenté de vous décrire quelques aspects de mon travail à La Joliette, travail en collaboration étroite avec toute l'équipe professionnelle de l'institution.

Gaston VERDON





Karakash investigation

*Le 1er février 2018, à 9 heures,
Thierry rencontre Jean-Nathanaël Karakash, conseiller d'Etat
chargé du département de l'économie et de l'action sociale
(DEAS) pour une interview dont il vous livre une synthèse.*

Le but d'un programme d'insertion est que, pour la personne qui y participe, il y ait un changement de situation qui s'opère pendant la durée du placement. Le fait d'être en activité est à la fois un vecteur d'intégration sociale important et un moyen de renforcer ses compétences. On peut avoir des étapes assez courtes où on travaille sur une problématique purement sociale bien ciblée, ou alors sur le renforcement de l'employabilité. Ce qui est essentiel, c'est que l'objectif du placement soit très clair et partagé par le service placeur, la personne qui se rend au programme et le programme lui-même.

Aujourd'hui, le cadre légal ne prévoit pas de placements de longue durée, ni du côté de l'aide sociale, ni du côté du service de l'emploi. De plus, les moyens que nous avons ne nous permettent pas de proposer une place d'insertion pour chaque personne que nous accompagnons. Dès lors, la question qui se pose est de savoir dans chaque situation individuelle si l'objectif est d'entreprendre une démarche qui vise le retour à une autonomie, y compris professionnelle, ou pas ? Et si on répond non, les programmes d'insertion socio-professionnels et professionnels ne devraient pas être utilisés, car ils ne sont pas adaptés aux besoins de la personne et il faut assurer la disponibilité des places pour les autres bénéficiaires qui sont en démarche d'insertion.

Actuellement, l'offre des programmes d'insertion est riche et diversifiée. Mais la palette est davantage un héritage de l'histoire plutôt qu'un ensemble cohérent et bien organisé en fonction des besoins des demandeurs d'emploi et du marché du travail. Et nous n'avons pas encore tous les outils nécessaires pour assurer un bon suivi des placements et une bonne cohérence des parcours. Avec la nouvelle stratégie d'intégration professionnelle, tout cela va évoluer. Nous voulons nous donner les outils nécessaires pour offrir aux demandeurs d'emploi un accompagnement de qualité, suivi durant l'ensemble du parcours.

Sachant que la plupart des gens retrouvent du travail sans avoir besoin de recourir aux programmes d'insertion, il est important de bien cibler l'accès pour celles et ceux qui en ont besoin. Et de pouvoir offrir cet accès au bon moment de leur parcours. Nos services s'organisent les uns après les autres pour s'intégrer dans cette nouvelle stratégie globale et ils re-



définissent progressivement leurs besoins en places d'insertion, ce qui fait qu'il y aura beaucoup de changements dans les années à venir. Et par la suite, l'offre des programmes va continuer à évoluer en permanence pour correspondre aux besoins du moment.

Par ailleurs, il est important de souligner qu'il y a d'autres outils qui peuvent être mobilisés au profit des personnes que nous accompagnons vers une intégration professionnelle. Les stages ISP individuels du côté des services sociaux, les placements PACTE au service de l'emploi, les cours de langue du côté des services en charge de la migration ou encore les stages professionnels sont quelques exemples.

À ce sujet, je suis content que des entreprises offrent des places de stage. Évidemment, comme pour les programmes, il ne faut pas que la force de travail des personnes placées soit utilisée comme main d'œuvre gratuite pour casser les prix et créer des distorsions de concurrence, ce qui reviendrait à soutenir une sorte de dumping salarial. C'est pour cela que le rôle du service placeur est important, tout comme la limitation de la durée des placements. Cela permet de s'assurer que la démarche est profitable pour la personne placée. Mon constat est que les entreprises qui offrent des places investissent du temps et des équipements, au profit des personnes placées. Si elles bénéficient en retour du travail effectué par la personne placée, elles le font avant tout dans une logique de responsabilité sociale, ou parfois aussi pour tester les personnes accueillies en vue d'un éventuel recrutement.

Pour conclure sur l'intégration professionnelle, je tiens à rappeler que l'Etat n'a pas la responsabilité de trouver un travail pour les gens, de les insérer à leur place. Ce n'est pas une évidence. Beaucoup de monde pense que le service de l'emploi a pour mission de trouver du travail pour les chômeurs. Au contraire, le service de l'emploi et l'ensemble du dispositif a pour mission d'appuyer les gens pour leur permettre de retrouver eux-mêmes du travail. Dans cette perspective, je dirais que la nouvelle stratégie cantonale d'intégration professionnelle est en bonne voie. Je suis convaincu qu'elle nous permettra, avec l'ensemble des acteurs, d'améliorer l'accompagnement que nous offrons et d'obtenir de meilleurs résultats.

Une autre question est celle des personnes qui n'ont pas la perspective de retrouver une place sur le marché du travail (rente AI refusée, état de santé dégradé...). Pour ces publics, le dispositif n'a pas de réponse satisfaisante à l'heure actuelle, hormis dans le domaine de l'AI.



Dans ce dernier secteur, il y a non seulement des rentes complètes pour les personnes qui n'ont pas de capacité de travail, mais aussi des rentes partielles qui sont une bonne réponse pour les personnes qui ont une capacité de travail sans atteindre une productivité à 100%. Mais en-dehors de l'AI, nous sommes assez démunis.

En l'absence de solution, les services sont souvent amenés à privilégier l'intégration professionnelle, même lorsque cet objectif n'est pas atteignable. Et pour ma part, je suis convaincu qu'il faut éviter d'entretenir des espoirs en décalage avec l'état de situation de la personne. Il faut au contraire porter un regard lucide. Cette honnêteté est la base de la confiance entre le service et la personne. Et au-delà de la relation avec la personne concernée, cette situation questionne sur la culture du travail des services sociaux, brouille un peu leur visibilité, leur image et finalement, celle des autres bénéficiaires.

Dès lors, pour tenter de faire avancer les choses, nous avons lancé depuis quelques années une expérience pilote sur notre canton avec la création d'entreprises sociales. Dans ce système, la collectivité publique finance partiellement une place de travail au profit d'une personne dont on n'attend pas une productivité à 100%, mais une productivité régulière et significative. Cela permet à l'entreprise sociale de verser un salaire complet à la personne. Le problème, c'est qu'à grande échelle, la prise en charge de 50% des salaires représenterait des montants très importants. C'est pour cela que nous testons, pour voir si après une, deux ou trois années, il y aurait

un changement de situation de la personne et une capacité à retourner sur le marché de l'emploi non subventionné. Cela nous libérerait une place. À défaut, nous devons réserver de telles places à des personnes proches de l'âge de la retraite, car si la personne a 30 ans à son entrée dans l'entreprise sociale et qu'elle n'en ressort jamais, la place sera utilisée pendant 35 ans...

Pour terminer, vous m'évoquez la citation d'Anne Franck choisie pour ma page internet du Conseil d'Etat : « La chose importante à garder en tête est qu'il ne faut jamais attendre une minute pour commencer à changer le monde. ». A la minute, j'ai des fronts ouverts sur tout plein de choses. Obtenir plus de moyens de la Confédération pour notre politique sociale, accompagner les services et les partenaires dans la mise en œuvre de la nouvelles stratégie d'intégration professionnelle, me battre pour des projets d'implantation d'entreprises ou de développement d'entreprises locales et qui peuvent créer de nouveaux emplois, lancer des démarches de promotion visant à attirer de nouveaux habitants dans le canton, trouver des accords avec les différentes régions pour se répartir mieux les rôles en matière de développement. Et à la minute-là, je termine cet interview et je suis content d'avoir pris du temps avec vous pour pouvoir répondre à vos questions.



De l'audace?

Mon activité professionnelle, je l'ai commencée en 1993 en tant qu'assistante sociale au service social régional d'Ajoie et du Clos-du-Doubs. Puis, de retour dans le canton de Neuchâtel, j'ai continué de travailler, avec cette même fonction, au service social de la ville de Neuchâtel de 1995 à 2001.

A l'époque, rares étaient les possibilités de pouvoir proposer aux bénéficiaires de l'aide sociale des activités pouvant leur permettre de se réinsérer progressivement, de se rendre utiles, d'utiliser et de valoriser leurs expériences et leur savoir-faire. Pourtant, la motivation, la volonté, les demandes de travailler, de reprendre un rythme de vie, d'avoir une activité, tant d'intentions d'insertion sociale ou socio-professionnelle étaient bien présentes. Quelle ne fut pas ma satisfaction, avec l'adoption de la loi sur l'action sociale du 25 juin 1996, de pouvoir enfin, grâce à un budget cantonal spécialement destiné à l'insertion, proposer de manière régulière des possibilités de démarches en programme collectif ou en contrat individuel aux bénéficiaires que je suivais.

En effet, l'insertion est, à mon cœur, vitale et une condition sine qua non pour garantir la socialisation.

L'insertion est l'opposé de l'exclusion. Peu importe qu'elle soit sociale, socio-professionnelle ou professionnelle. Chaque niveau est important et a une valeur inestimable puisqu'il correspond à la réalité des personnes à un moment donné. L'insertion n'est pas un état mais un processus. Les mesures mises en place permettent, à toute personne sans activité professionnelle, d'initier et / ou de poursuivre son propre processus d'insertion ou de réinsertion.





Elles lui offrent la possibilité d'augmenter, dans des proportions variables, la quantité et la qualité de ses relations sociales, socio-professionnelles ou professionnelles.

La société doit proposer des opportunités qui permettent de sortir d'une situation d'exclusion sociale et professionnelle. Au travers de l'insertion, sont notamment mis en avant le respect et la valorisation de chacun avec, pour objectifs, et la liste n'est pas exhaustive, de favoriser l'épanouissement personnel, de veiller au respect de la dignité humaine, de maintenir la cohésion sociale, d'assurer l'équilibre des forces et de la société elle-même.

L'insertion des bénéficiaires de l'aide sociale est un élément si important à mes yeux que, lorsque la situation s'est présentée en 2001, j'ai offert mes services à l'ODAS (office cantonal de l'aide sociale) pour prendre la fonction de responsable de l'insertion afin d'avoir un rôle encore plus stratégique dans ce domaine. Ceci, tout en œuvrant de manière collective à constamment augmenter le nombre de places disponibles, à améliorer l'offre à disposition et à sensibiliser le monde politique, tout comme le monde économique, managérial, associatif et la société de manière générale, à l'importance d'investir dans l'insertion des personnes sans emploi.

Les témoignages de personnes qui ont pu bénéficier de telles mesures sont particulièrement éloquents. A relever également que l'énergie déployée par tous les acteurs sociaux de terrain est magistrale.

La volonté d'œuvrer pour offrir des prestations d'insertion sociale, socio-professionnelle ou professionnelle en quantité, qualité et diversité suffisante est inépuisable. Il s'agit d'une œuvre collective pour le bien et un mieux collectif. La récolte, à se partager entre tous, n'en sera que plus fructueuse.

Nadia GAGG DAGON

Comme une ombre...

Lundi 8 janvier 2018, je commence à suivre, comme une ombre J.F, le responsable du programme de La Joliette. Il arrive à 7 heures et ouvre les portes. Il consulte ses mails, y répond. Il prépare le colloque hebdomadaire du lundi. Il vérifie l'agenda des livraisons et des transports avec Micaël. Ensemble, nous buvons un café en devisant sur les conséquences de la non-validation du budget du Conseil d'Etat par le Grand Conseil.

Il a une longue discussion avec Siméon sur la gestion des équipes pour la semaine, les rangements et les nettoyages arrivent les Neuchâtelois et les habitants du Val-de-Travers qui viennent par le train. Jean-François les accueille en leur serrant la main à chacun et chacune. Il se renseigne sur le menu du jour auprès de l'équipe cuisine et leur donne de l'argent pour les commissions. Il leur trouve un chauffeur.

A 8h10, apparaissent les Neuchâtelois venant par le bus. Pendant ce temps, J.F prépare la semaine avec Chantal et Ranya. A 8h20, surgissent les Chaux-de-Fonniers.

En ouverture du colloque, il salue tout le monde. Chantal prépare le paper board sur lequel elle inscrira le planning de toutes les activités du 8 au 13 janvier. J.F met au courant les bénéficiaires de la situation problématique : douze contrats ISP ne peuvent être renouvelés, cette semaine et dix-sept en tout d'ici la fin janvier. Il explique qu'avec le directeur du CSP, ils vont essayer de dénouer la situation. Ils sont, tous les deux, fort en colère. En effet, les effets sur les bénéficiaires, qu'ils soient psychologiques ou économiques, sont conséquents. Arrêter le processus d'intégration, c'est scier la branche de laquelle ils étaient prêts à prendre leur envol. Cette situation leur coupe les ailes !

Ensuite, l'organisation de la semaine reprend ses droits : livraison de bois et de la boulangerie ; cours de français, d'informatique, de maths, d'anglais, de dessin, de poterie ; présence du psychologue ; gestion des ateliers ; déchetterie ; volontaires pour organiser Table suisse à La Joliette; équipe pour la distribution alimentaire à Tête de Ran et une pour Partage à La Chaux-de-Fonds; passage au Service pour le bus ; transports de vêtements pour le CSP ; chauffeurs pour les transports quotidiens des bénéficiaires ; cuisine, vaisselle, entretien journalier de la machine à café, cafétéria et conciergerie. Pour finir, J.F tranquillise les participants inquiets de leur non-renouvellement de contrat. Pendant la pause, certains viennent le voir pour lui exposer leurs questions et leurs angoisses. Il leur explique qu'il va faire au mieux pour obtenir des réponses et les rassure un tant soit peu.

J.F enchaîne téléphone sur téléphone pour organiser les réseaux de trois participants et traiter des questions particulières concernant un bénéficiaire. Il délègue des tâches administratives à une participante qui s’y connaît en tableaux Excel. A midi, il part manger en famille.

A 13h moins quelques minutes, le voilà de retour ! Rituellement, il ouvre, une nouvelle fois, sa boîte e-mail et répond à ses messages. Il organise un transport de dernière minute. Il refait le point avec un participant sur l’avancement de son projet et confirme le rendez-vous qu’a ce dernier avec le CISP. Il finalise l’ordre du jour du colloque interne mensuel des responsables qui se déroulera le mercredi matin. Il va saluer la prof de maths qui vient d’arriver. L’après-midi, il s’attelle à une lourde tâche: entre de multiples coups de téléphone et l’organisation d’une réservation de salle, il établit le rapport annuel des chiffres relatifs aux fins de contrat ISP qu’il doit envoyer à l’ODAS. A l’arrivée d’un de nos graphistes dont le contrat devait être renouvelé cette semaine, il explique la situation. Ce dernier, particulièrement investi dans le projet de packaging qu’il développe pour La Joliette, se sent trahi par les services placeurs.

De 16h30 à 17 heures, une fois, la bâtisse silencieuse, J.F boucle la caisse du jour. Jamais deux sans trois, pour la dernière fois de la journée, il consulte sa boîte de réception pour répondre aux derniers mails reçus. Sa journée finie, il rentre enfin au bercail.

Thierry FAUX





Pronostiquons!

Le 6 février, à 9 heures, notre enquêteur se rend dans les locaux du Service de l'Emploi pour rencontrer sa cheffe Valérie Gianoli pour une interview dont voici le condensé.

La nouvelle stratégie d'intégration professionnelle, qui est un projet transversal, est coordonnée avec l'ensemble des services compétents, le service de l'emploi (Office du marché du travail), l'OAI, le service de l'action sociale et les services sociaux régionaux ainsi que le service des migrations et le service pénitentiaire. Nous allons travailler sur le recentrage de la mission de chaque service en matière d'intégration professionnelle et sur des processus standardisés qui nous permettront de mieux identifier les besoins des personnes qui sont en recherche d'emploi. Pour ce faire, nous allons utiliser plusieurs outils « pronostic » qui nous permettront d'identifier si la personne est prête à entrer dans la démarche d'intégration professionnelle et si elle a besoin d'augmenter ses compétences professionnelles.

Dans le cadre du service de l'Emploi, le pronostic 2 est beaucoup plus fouillé et précis pour identifier les compétences et les développer si nécessaire. Notre objectif est d'élaborer un projet professionnel en lien avec les besoins du premier marché de l'emploi. Nous voulons bien sûr assurer la mise en lien des compétences des demandeurs d'emploi avec les employeurs du canton.

New Deal concerne plus particulièrement une trentaine de grandes entreprises pour la simple raison qu'elles concentrent le plus grand nombre d'emplois. Dans une deuxième phase, sur 2018 et 2019, Nous espérons développer le New Deal progressivement avec d'autres entreprises de plus petites dimensions. A noter que cela ne nous empêche pas d'avoir des relations très étroites avec des PME, des relations de longue date ou des relations créées aussi sur la base des demandes, des mobilisations de postes vacants. En effet, soit les entreprises nous mobilisent pour nous demander si nous avons des profils de demandeurs d'emploi proche de leurs besoins ou inversement, les conseillers vont auprès des entreprises pour leur proposer des profils.

Une priorité sera également mise sur les demandeurs d'emploi sans formation et sur des personnes non qualifiées. Pour les personnes inadaptées aux exigences complexes des entreprises, notre société doit inventer de nouveaux modèles, dans l'objectif de maintenir des équilibres sociétaux, pour le vivre ensemble. Chacun doit trouver sa place. Et si ce n'est pas sur le premier Marché, ça peut être sur le second.. Ce n'est en tous les cas pas une solution de passer de mesure en mesure sans qu'il n'y ait d'objectif et de projet professionnel clair. Donc, ce sera



notre priorité, la bonne mesure, à la bonne personne, surtout le plus vite possible.

La priorité des priorités d'un programme d'insertion socio-professionnelle sera la capacité de répondre à un besoin s'agissant des compétences en savoir-être et en compétences de base. Il doit accompagner la personne avec des objectifs clairs, évalués, qui lui permettent d'identifier une progression. La démarche est de poser des objectifs mais aussi d'identifier les écarts - quels sont les difficultés de la personne ? - de lui dire de manière très claire et finalement, la personne doit s'engager. Le nouveau dispositif d'intégration professionnelle permettra également de créer des passerelles pour permettre l'évolution des compétences professionnelles et un retour à l'emploi dans le premier marché.

Dans cette perspective, le service de l'Emploi estime nécessaire des mesures agiles en terme d'adaptation aux réalités des demandeurs d'emploi et qui perçoivent bien l'évolution de leurs besoins.

Dans l'articulation du projet d'intégration professionnelle, des prestations seront particulièrement intéressantes à développer tant pour les services qu'on appelle « porte d'entrée » (services sociaux, SMIG, OAI pour certains cas...) que pour le service de l'Emploi. Il est très positif que plusieurs mesures, avec une très bonne conscience qu'il va falloir s'adapter à ce grand projet d'intégration professionnelle, s'interrogent et montrent la volonté d'échanger, de répondre aux besoins des demandeurs d'emploi et des personnes en insertion. Mais il est aussi très important de garder une dimension de l'Humain et de tenir compte de l'histoire des personnes, d'où elles viennent, de leur potentiel de développement, et de leur rythme alors que nous évoluons dans un monde dont le rythme des changements est rapide. Tous ne pourront peut-être pas s'adapter à ce rythme-là ou alors, il leur faut un temps plus grand. Ethiquement, nous devons envisager d'abord l'Humain et son potentiel de développement tout en étant conscient des enjeux du monde du travail.

Un autre enjeu est celui des jeunes issus de la migration. Il faut leur permettre d'acquérir une formation professionnelle qui répond aux besoins du premier Marché. Pour tous ceux qui ne peuvent pas encore entrer dans une formation de ce type, il sera vraiment nécessaire d'avoir des stratégies bien définies pour développer les compétences de base et les compétences professionnelles. Ce seront mes collègues du SMIG et du COSM qui seront en première ligne sur ce défi en collaboration avec les autres acteurs du dispositif d'intégration professionnelle.



Le pitchon

Th : Bonjour. Si je ne me trompe, tu n'es pas d'origine suisse. Comment es-tu arrivé dans ce pays ?

L : Je suis arrivé de Belgique en mars 1990, il y a donc 28 ans, suivant le conseil de ma première ex-femme suisse qui m'a affirmé qu'en tant que mécanicien sur des machines-outils industrielles, je trouverai facilement du travail dans ce pays. La Belgique n'est pas un pays qu'on quitte pour la Suisse, par intérêt.

Th : As-tu trouvé facilement du travail ?

L : Oui, j'ai quitté mon boulot en Belgique le vendredi et ai commencé dans une société horlogère au Locle, le lundi suivant, la preuve que je ne suis pas venu dans ce pays pour me reposer. Je dessinais des plans. J'ai amélioré des outillages et ces perfectionnements sont toujours utilisés à l'heure actuelle. Après huit ans dans cette entreprise, je suis parti de ma propre volonté. J'y avais évolué jusqu'à être responsable du bureau technique. J'avais tout mis en place. Je m'ennuyais. Le travail était devenu routinier. J'ai voulu changer d'horizon.

Th : Donc tu t'es retrouvé au chômage ?

L : Pas du tout. J'ai retrouvé un poste dans une autre société à La Chaux-de-Fonds avec une augmentation de salaire. En même temps que j'étais confronté à des problèmes avec ma seconde ex-femme, je ne m'entendais pas du tout avec mon chef. J'ai quitté cette boîte et me suis fait réembaucher dans l'entreprise locloise dont j'avais démissionné. J'ai eu des soucis de santé et d'ordre privé. Ils m'ont licencié arguant que je ne correspondais plus à leurs attentes.

Th : Qu'as-tu fait après cet épisode professionnel ?

L : Je ne me suis pas endormi sur mes lauriers malgré des problèmes cauchemardesques avec mon ex-femme. Je suis resté un an au chômage tout en trouvant de l'intérim dans le secteur pharmaceutique. Après une mission de trois mois dans une société horlogère, j'ai été embauché en CDI tant que simple dessinateur constructeur. Ma véritable fonction était responsable contrôle qualité et sécurité, adjoint du responsable fabrication. Il y avait de sérieuses failles d'organisation. J'ai mis en place une structure et des protocoles pour que le boulot s'effectue plus efficacement. Mon directeur hyper content déclarait : « *Nous sommes tombés sur un pitchon en informatique.* » Après une semaine de formation de conseiller à la sécurité, j'ai eu un diplôme valable pour 5 ans. Mon système informatique me permettait d'envoyer ma commande de matières dangereuses en une minute à la grande surprise de mes fournisseurs. Mais rebelote, vue que tout tournait au mieux, j'ai recommencé à m'ennuyer. Alors, j'ai quitté cette entreprise

pour une autre société horlogère, en tant que responsable de bureau technique. J'ai travaillé une année dans une ambiance affreuse, vue que ma direction n'acceptait aucune de mes idées de développement, qu'elle ne me donnait aucune liberté. En burn out, harcelé quotidiennement, souffrant de dépression et de maux physiques, j'ai démissionné pour raisons médicales. Par la suite, mon directeur m'a sabré en salissant ma réputation de fiabilité professionnelle dans tout le canton. A partir de ce moment, au chômage, je n'ai reçu que des refus en réponse à mes recherches d'emploi. J'ai effectué un MIP où je peignais des bancs d'école. Je n'ai pas du tout apprécié que le directeur joue à promettre des emplois pour dire quelques jours après qu'il n'en aurait pas les moyens financiers. Une phrase sur ma vie privée, alors que nous n'avions pas gardé les cochons ensemble, a fait déborder le vase et je suis parti. Je me suis retrouvé à l'Aide sociale. Suite au comportement malhonnête de mon ex-directeur, qui m'avait diffamé professionnellement, j'étais devenu allergique à toute forme d'autorité. Dès le premier rendez-vous, de but en blanc, mon assistante sociale, a voulu m'imposer d'être placé en contrat ISP. Travailler à 100 % pour 200 francs me paraissait de l'esclavagisme. Malgré ses menaces, j'ai refusé, ce qu'elle a fini par comprendre sans me pénaliser. Le temps est passé. J'ai appris à me serrer la ceinture.

Th : Malgré tout, tu continuais à chercher du travail ?

L : Pas du tout. J'étais out et complètement désespéré. Je me disais : à quoi bon ? On m'a sabré dans tout le canton. Et quelquefois : c'est mieux de crever, à quoi bon vivre dans ces conditions, on ne vit même pas, on survit. Je me suis forcé à garder la tête hors de l'eau, à conserver un semblant de ma dignité. Cela n'était pas facile vu que lorsqu'on est aux sociaux, on est considéré comme de la m.... ! On fait plus partie de la société, on n'a pas voix au chapitre. On subit des remarques genre « si tu es là, c'est que tu ne veux rien foutre » ou « parce que tu l'as bien cherché ». La société te renvoie l'absurde refrain « si tu veux, tu peux, y a qu'à ».

Th : Comment as-tu atterri à La Joliette ?

L : En juin 2014, je me suis rendu compte que j'étais en taule chez moi, entre quatre murs à survivre avec une misère. Je me suis présenté à La Joliette que m'a fait visiter Christian. Il m'a proposé d'entrer dans ce programme dès le lundi suivant. J'avais prévu des vacances et j'ai ressenti cela comme une façon de me l'imposer, ce qui ne jouait pas à l'époque. Les gens à l'aide sociale sont en bas, au bout. On ne peut pas les forcer ou alors ce ne sera pas constructif. Les contrats ISP sont une bonne chose mais il faut être prêt. Alors je suis parti en vacances....



Th : Mais tu es revenu à La Joliette ?

L : En octobre, j'ai eu un entretien avec Catherine pour me mettre sur la liste d'attente. Quelques mois après, j'ai été appelé et j'ai commencé à La Joliette en coupant du bois. Après quelques temps, j'ai commencé à trouver mes marques et à m'occuper du secteur informatique. Mon esprit était redevenu clair. Je pouvais concevoir reconstruire quelque chose. J'ai créé de nombreux programmes. Mais, une fois que tout tournait, je me suis remis à m'ennuyer. Le désespoir revenait. A cinquante ans, j'avais l'impression d'être obsolète, d'être bon pour la poubelle. J'ai relancé Catherine pour d'éventuels stages et surtout une réorientation. Il est très difficile quand on est à l'aide sociale d'être considéré. On est suspect de ne pas être fiable. Il y a la crainte des patrons qui se disent que si on chute une fois, cela peut recommencer. On m'a donné la chance de ce stage en dépannage informatique en remplacement d'une personne qui se faisait opérer. Il me fallait prouver encore une fois que j'étais capable de relever ce défi. Je n'avais jamais exercé ce métier auparavant dans des conditions professionnelles. Ça a joué. Ça a débouché en août 2017 sur un CDD qui a été renouvelé pour un an. Je reste prudent, ce type de contrat, à la fin de 2018, s'il n'y a pas de place, c'est « *tchao, bonne nuit !* » Un point positif, j'ai récupéré mes droits au chômage mais cela n'est en aucun cas un avenir. Après un an, il me faudrait revenir à la case départ, retourner aux sociaux ce que je n'envisage pas. Si mon contrat n'est pas renouvelé, j'irai m'inscrire en intérim.

Th : Que t'as principalement apporté le programme de La Joliette ?

L : Cela m'a permis de m'occuper l'esprit, d'arrêter de ressasser tous les problèmes et toutes les souffrances, de remettre un pied dans la société. Cela m'a boosté, redonné confiance en moi et de m'a permis de me rendre compte que je n'étais pas aussi débile que la société voulait me le faire croire, que je n'étais pas un déchet, que mon cerveau fonctionnait encore. J'ai dû aussi me mettre à la place des autres pour que mes programmes informatiques soient adaptés à leurs besoins, pour leur faciliter la vie. Cela m'a resocialisé ce que j'avais perdu en restant enfermé à la maison. L'équipe de La Joliette a su voir mon besoin d'autonomie, m'a permis de travailler au feeling, sans personne pour me contraindre, en toute confiance, ce qui m'a beaucoup aidé dans ma reconstruction. J'ai eu l'idée de ce musée informatique, avec de vieilles machines remises en état, pour lequel Christian m'a donné son aval. Cela m'a servi de carte de visite pour obtenir mon stage et mon CDD. Mais je ne suis pas sorti de la peur sociale tant que je ne suis pas en CDI.

Th : Un dernier mot ?

L : Toute personne peut chuter. Nul n'est à l'abri, ce dont 95% des gens n'ont pas conscience. Il faudrait qu'ils ouvrent les yeux et qu'ils ne croient pas qu'ils n'auront jamais de soucis. Ils ne savent pas ce qui peut arriver. Le fait d'arriver à l'Aide sociale, d'être considéré comme un déchet par rapport à la société, c'est difficile. Je parle pour tout le monde.

Luciano, interviewé par Thierry





Migrations...

Le 6 février, à 11 heures, notre intervieweur se rend dans les locaux du SMIG pour rencontrer Perry Proellochs, adjoint au chef d'office et chargé de projets, pour un entretien dont voici un concentré.

Les requérants d'asile qui séjournent dans le canton de Neuchâtel bénéficient d'un encadrement sous diverses formes, dont l'hébergement (en centre d'accueil durant les premiers mois de leur séjour puis en appartement), l'accès au soin, l'accès à l'information, des activités et des animations, etc. Ils bénéficient également de cours de français. Ces cours sont dispensés par des enseignant-e-s formé-e-s à ce public particulier. En centre d'accueil, ces cours sont orientés vers la vie pratique. Les enfants de moins de 16 ans sont scolarisés à l'école publique tandis que les mineurs non accompagnés qui ont 16 ou 17 ans bénéficient de diverses mesures (que le canton, via notamment le service de la cohésion multiculturelle, s'emploie à étoffer). Pour les écoles, dont la palette a été contractée pour réunir les compétences et réduire les coûts, l'œil qui les choisit, visionne les programmes, évalue le niveau des enseignants, les objectifs à atteindre, c'est l'œil du COSM.

La Confédération fournit aux cantons un budget pour l'intégration des personnes ayant reçu une réponse positive à leur demande d'asile (permis B) et pour les personnes admises provisoirement (permis F), mais pas pour les personnes en attente d'une réponse à leur demande. Cela dit, le canton de Neuchâtel travaille néanmoins dans le sens d'une certaine intégration, et cela se fait au travers des cours de français, de cours qui portent sur les us et coutumes suisses, d'ateliers, de visites des villes et infrastructures neuchâteloises, etc.

Pour la vaste majorité des requérants, il serait trop tôt pour se lancer dans un stage de formation. Il faut un temps d'atterrissage après un parcours migratoires souvent très difficile. Après quelques mois, ils peuvent rentrer dans une phase de décollage et utiliser la possibilité légale d'effectuer des stages. Toutes les requérantes et tous les requérants d'asile, après un mois de séjour en Suisse, pour peu qu'ils aient un permis N, qu'ils n'aient pas reçu une réponse négative, ont le droit de travailler. Cela ne veut pas dire trouver un job. Le marché de l'emploi s'ouvre très peu aux gens qui ont un permis N.

Les filières de formation actuelles (CFP, AFP) ne sont adaptées que pour quelques personnes de cette vaste population. La plupart d'entre elles n'ont pas le niveau de français nécessaire. Leurs connaissances techniques sont adaptées à leur



milieu sociaux-culturels, à leur pays mais ce n'est pas toujours transposable ici. Typiquement, un agriculteur au Soudan a une vague idée de ce qui se fait ici. Cela peut lui être utile mais le chemin est long avant de comprendre comment fonctionne un cheptel ou des cultures dans notre pays. Ces filières-là, comme toutes les autres proposées pour notre public suisse, sont difficilement utilisables par ce public-là. Du coup, il faut d'autres tremplins, d'autres passerelles qui permettent d'accéder à cela. Il faut du français, de l'apprentissage des us et coutumes et, certainement, des stages pratiques.

Une stratégie qui viserait une plus ample intégration sociale, notamment en favorisant une meilleure accessibilité à la formation et au marché du travail, nécessiterait des moyens plus importants que ceux dont disposent les cantons. Les 20'000 à 45'000 personnes qui déposent chaque année une demande d'asile – nous sommes très éloignés des chiffres que connaissent les pays limitrophes aux zones de guerre et d'instabilité de par le monde – sont donc confrontées à d'importantes difficultés dans leur processus d'intégration.

Nous sommes très, très, très éloignés d'avoir les moyens suffisants pour notre stratégie dans le domaine de l'asile mais ce n'est pas propre au canton de Neuchâtel mais propre à ce qu'on veut faire ou ne pas faire en Suisse. Il est clair qu'on a une population de quelques milliers de personnes qui arrivent chaque année dans notre pays via l'asile. Certains parlent de vague mais c'est une « petite vaguelette » de rien du tout en comparaison à bien d'autres pays. Mais cette « petite vaguelette », c'est quand même quelques milliers de personnes. L'effort financier pour leurs donner des tremplins et des accès à des mesures, n'est très clairement pas fourni. Cela se traduit en conséquence avec des chiffres effarants après, en termes de chômage, en termes de soutiens des œuvres d'entraide, etc...

A mon sens, le contexte pour l'accès aux formations des permis N va se développer sous deux impulsions. Certains disent, par soucis de dignité, d'accueil, d'humanité : « Ouvrons nos portes, il y a une population qui est dans le besoin, qu'il faut soutenir, qu'il faut intégrer ». Et d'autres disent, comme par exemple Mme Merkel en Allemagne :

« Nous avons une population vieillissante, il nous faut des jeunes pour dynamiser notre démographie – facilitons l'accès des migrants à la formation et au travail ».

Les deux impulsions se complètent.

Ma pote rit....

Depuis trois ans, je travaille à La Joliette, une fois par semaine, le vendredi matin. Je suis céramiste indépendante.

Lors de ces matinées, j'apprécie, tout spécialement, les échanges riches avec une population variée. Des femmes de tous horizons qui, dans un espace serein, partagent leurs parcours de vie sur différents thèmes tel que la famille, le travail, les religions, le tout dans le respect de chacune.

Je suis très touchée par les personnes requérantes. Elles sont souvent très motivées et ont eu un vécu très intense. Elles n'ont pas été épargnées par la vie mais s'accrochent, gardent le courage et l'espoir d'avancer. Une belle leçon de vie qui me fait relativiser mes petits soucis et tracas du quotidien. J'estime que c'est une chance de pouvoir apprendre de ces personnes. J'aime cette diversité d'humanités et d'expériences qui viennent se mélanger avec douceur.

Nos mains occupées avec l'argile, magnifique moyen d'expression, nous permettent d'explorer la créativité ce qui est essentiel pour chacun. Cela nous amène une certaine satisfaction et, parfois, redonne aux participantes un peu de confiance.

Pouvoir transmettre quelques notions de mon métier est important. Ma mission est de proposer des objets qui donnent envie d'être réalisés, réalisables par tous et, ensuite, cerise sur le gâteau, vendables. Un objet vendu est toujours une meilleure satisfaction pour la personne qui l'a réalisé. J'aime cette recherche de l'objet en amont, trouver des idées qui vont correspondre aux participantes.

Quel sens donner à cet atelier ?

Tout d'abord, amener une légèreté, une fraîcheur, pouvoir rire de tout et oublier, quelques instants, les blessures de l'existence. Ensuite, développer la créativité et améliorer le français oral. Finalement, retrouver l'estime de soi à travers ces échanges, le travail de la matière et la réalisation de beaux objets. Reprendre confiance, ce qui est un atout nécessaire pour trouver ou retrouver sa place dans la société helvétique.

Camille ROLLIER

La première fois...

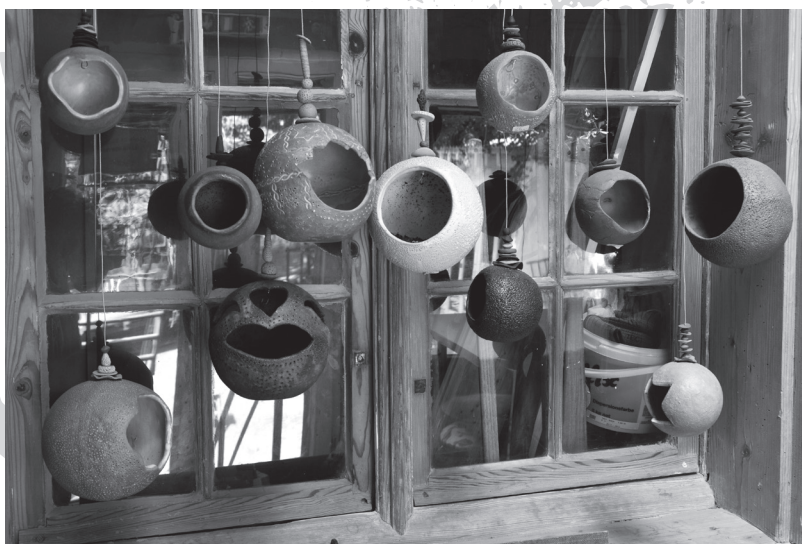
Cela fait trois mois que je suis à La Joliette. Au début j'avoue avoir eu un peu d'appréhension. C'était la première fois que j'allais dans un programme de réinsertion professionnelle.

A ma grande surprise, j'ai été très bien accueilli avec des personnes qui sont à votre écoute, qui vous encouragent.

Parmi ces personnes, il y a la coordinatrice de réinsertion qui est là pour m'aider à retrouver un emploi. Celle-ci est très importante dans cet établissement pour nous aider dans nos demandes: améliorer mon curriculum vitae, faire des lettres de motivation, me préparer mes dossiers de candidature et des entretiens d'embauche, etc... Je peux utiliser tout le matériel nécessaire dont j'ai besoin: ordinateur, imprimante ect...toute cette logistique me permet de faire environ vingt recherches d'emploi par semaine. Bien sûr, je n'oublie pas le directeur qui est fort sympathique. Il me donne du travail pour la semaine: livrer du bois aux personnes qui ont passé commande ,faire des courses pour le cuisinier qui concocte de très bons repas ,aider à faire des déménagements pour les particuliers. J'aime me rendre utile, offrir de mon temps libre aux personnes qui en ont besoin .

Je vous remercie tous, vous êtes une grande famille pour moi.

Lotfi SADIANI





Cohésion...

Le 26 février, à 14 heures, notre journaliste amateur se rend dans les bureaux du service de la cohésion multiculturelle (COSM) pour rencontrer Céline Maye, sa cheffe de Service pour une interview dont voici des extraits.

Le COSM s'occupe de l'insertion des personnes qui ont obtenu un statut, une protection de la Suisse, des réfugiés ou des personnes admises à titre provisoire, des permis B ou des F. Il coordonne la politique d'intégration, de manière générale et essaye d'en assurer la cohérence.

Depuis ces dernières années, les deux tiers de notre budget sont liés à l'insertion socio-professionnelle des personnes arrivées par le biais de l'asile. Nous n'avons pas des moyens suffisants pour répondre aux besoins de notre public. Nous devons malheureusement prioriser. La Confédération et les Cantons se sont mis d'accord pour dire qu'il faudrait trois fois plus d'argent pour répondre aux besoins. Nous devons donc mettre en place des mesures avec le tiers de l'argent nécessaire. Nous essayons dans la mesure du possible de donner priorité aux jeunes et d'assurer que les mineurs aient accès à des mesures.

Quand vous arrivez par le biais de l'asile, les circonstances sont très différentes d'une personne qui viendrait ici avec un contrat de travail. Il est donc nécessaire d'accompagner au mieux les personnes pour construire un projet de vie qui leur corresponde et qui soit réaliste par rapport aux possibilités. Depuis 2016, les personnes sont suivies et accompagnées par un CISP (conseillers en insertion professionnelle). Les CISP, rattachés à Caritas, au CSP et au SMIG, rencontrent les personnes dès qu'elles obtiennent un statut, avec un traducteur si besoin, pour construire avec elles ce projet. Chaque cas est pris individuellement, c'est vraiment ce qui est important.

Avec les cours de français, que nous finançons, nous essayons de favoriser l'autonomie. Elle peut être « au quotidien, pouvoir se débrouiller tous les jours à Neuchâtel » ou « pouvoir entrer dans une démarche d'intégration professionnelle, par exemple pouvoir être reçu par un conseiller ORP » ou encore entamer une formation. Cela dépend de chaque personne, individuellement.

Le SFPO (service de la formation post-obligatoire et de l'orientation) a obtenu un soutien de la Confédération pour un nouveau projet de préapprentissage dans trois domaines qui permettra à des jeunes d'effectuer un préapprentissage afin de



se préparer à une AFP ou un CFC. Ces projets sont importants, d'une part parce que, en Suisse, c'est tellement important d'avoir une formation et un diplôme, d'autre part parce que cela permet d'adapter les formations aux personnes.

Avec le CISP, nous essayons de faire en sorte que le parcours vécu par les personnes, avant leur arrivée dans notre pays, soit pris en compte. En Suisse, de manière générale, on reconnaît difficilement les formations obtenues à l'étranger. Un grand enjeu, un des objectifs dans notre programme d'intégration cantonale pour les 4 prochaines années, est de mieux valoriser ces compétences et ces connaissances. Il ne faut pas oublier que les personnes ont des compétences et des ressources (alors qu'on ne parle souvent que de leurs lacunes).

Notre stratégie, en place depuis deux ans, est d'identifier assez rapidement le parcours de la personne, ses compétences afin de mettre en place un projet réaliste en mettant en place des mesures adaptées. Dans la mesure de nos moyens. Il ne faut cependant pas oublier que certaines personnes ne s'intégreront sans doute pas sur le marché de l'emploi. Pour ne pas les laisser de côté, nous devons leur permettre d'avoir un minimum pour pouvoir être autonome au quotidien.

Un autre élément important est qu'il faudra que la société d'accueil (notamment les employeurs) s'adapte à ce nouveau public parce que vous pouvez mettre en place toutes les mesures du monde, vous ne pouvez pas préparer des personnes qui ont grandi ailleurs à se comporter exactement comme des gens qui ont fait 15 ans d'école en Suisse. Ce n'est d'ailleurs pas l'objectif, nous ne visons pas l'assimilation, mais bien l'intégration interculturelle. Pour cela, il faudra que les structures s'adaptent aussi.





Existentielle insertion sociale

*Tout repose sur quelques idées qui se font craindre
et qu'on ne peut regarder en face*
Paul Valéry

Il y a manière et manière de penser un programme d'insertion sociale, ceci en rapport avec la perspective d'où l'on se place. Une politique n'aura certes pas la même conception qu'un professionnel du domaine ou qu'un participant à un programme, d'où les malentendus certains rencontrés: la gestion d'une société aux multiples paramètres et les jeux démocratiques seront difficilement compréhensibles pour la personne déstabilisée par sa situation professionnelle, souvent marginalisée socialement, économiquement aux abois.

Les objectifs mis en place dans le cadre d'un processus d'insertion sont généralement définis ainsi: Intégration d'un cadre de travail fixe (horaires, type de travail, esprit d'entreprise, etc.), socialisation et appartenance à un groupe, apprentissage ou développement d'une ou de plusieurs compétences, orientation professionnelle. De par ces différents ressorts, la personne sort de chez elle, reprend confiance en elle et en les autres, redécouvre le travail en équipe, des relations, bénéficie d'une certaine reconnaissance, gagne en dignité et trouve, dans cette phase particulière de sa vie, une place dans le monde ordinaire. Elle avance, se projette, rebondit, espère.

Tout cela n'est pas rien, c'est même beaucoup, mais ce n'est pas tout...

Une dimension rarement évoquée et pourtant bien présente dans ce type de démarche, pour autant qu'on en ait conscience et qu'on y soit attentif, est bien la dimension existentielle de pareille expérience. Qu'entends-je par là ? Comme tout être humain, une personne sans emploi est confrontée aux fondamentaux de l'existence, aux «enjeux ultimes» comme l'exprime Irvin Yalom dans son ouvrage *Thérapie existentielle*¹, «aux caractéristiques intrinsèques qui participent, sans échappatoire possible, de l'existence d'un individu dans le monde»: la mort, la liberté, la solitude fondamentale, l'absence de sens, etc. Mais, à partir d'un certain âge, de par la fragilité dans laquelle se retrouve une personne en chômage de longue durée, émergent ses questions de fond, de façon bien plus aigüe. Il m'apparaît alors qu'un programme d'insertion sociale se doit, à défaut d'y répondre, en tenir compte. Oui mais comment ?

A chacun sa manière de faire et sa façon d'y avoir réfléchi personnellement. La première des choses est d'admettre que de ces questions sont à priori angoissantes d'où le déclenchement

d'un mécanisme de défense, de déni. Ensuite, vient la prise de conscience de notre destinée humaine commune universelle: tous à la même sur ces questions -là. Religions, philosophies, spiritualités, toutes se sont construites sur cette peur intrinsèque en tentant d'y répondre. La palette est large, il faut le dire, permettant ainsi à chacun, d'une part, de savoir ses questionnements partagés et, d'autre part, de choisir la forme désirée pour y répondre.

Pour la personne sans emploi, un élément pourtant particulier est à relever pour autant que sa situation ne devienne obsessionnelle. C'est celui d'un épurement de ses croyances et ses conditionnements. Etre mis à nu socialement peut permettre une profonde remise en question sur ses valeurs et sur ses priorités. Un peu comme pour la personne qui côtoie ou qui a frôlé la mort. Les notions de travail, de réussite sociale, de richesse s'avèrent secondaires en rapport à l'affection des siens, la santé, le fait d'être vivant, la beauté du monde.

La mort ? Un passage certes obligé mais donnant force à la vie. La liberté ? Nos conditionnements et les événements bien sûr règlent le bal mais ne sommes-nous pas libres de nous y adapter et «*d'en faire quelque chose*» ? La solitude ? Personne, bien entendu, n'est né ni ne va mourir à notre place, mais que serions-nous sans les autres et que pouvons-nous leur apporter, leur rendre ? L'absence de sens ? Au fond, observateurs attentifs de nos expériences de vie, de l'immensité du cosmos, et de notre intériorité, n'y décelons-nous pas un surplus de sens et d'intelligence, au-delà de nos souffrances et de nos pertes, ce quelque chose en plus que soi ?

Écoutons le poète Christian Bobin: «*J'épluchais une pomme rouge du jardin quand j'ai soudain compris que la vie ne m'offrirait jamais qu'une suite de problèmes merveilleusement insolubles. Avec cette pensée, est entré dans mon cœur l'océan d'une paix profonde*»².

Christian BEURET

¹ YALOM Irvin, *Thérapie existentielle*, Librairie générale française, Paris, 2017 pour sa traduction française

² Cité par Jean-Christophe André, dans *Méditer jour après jour*, L'Iconoclaste, Paris



Mise au poing!

« *Citoyens, l'organisation du travail, le droit au travail dans une heure ! Telle est la volonté du peuple, il attend !* » : l'appel des révolutionnaires français de 1848 résonne d'une incroyable actualité.

Le chômage constitue en effet la tare de nos sociétés modernes. Le droit au travail pour tous est par ailleurs considéré par certains philosophes comme « le plus essentiel et le plus légitime des droits de l'homme »¹. Dans les faits, l'existence même du chômage est structurelle et nécessaire au fonctionnement du système actuel. Parce qu'il met en concurrence les travailleurs entre eux, le chômage permet de diminuer les coûts de production et par là même d'augmenter les profits de certains groupes influents. Cette situation est d'autant plus préoccupante que le chômage prend des proportions toujours plus inquiétantes².

Pour rappel, dans les années 1970, un apprenti ou un étudiant était au bénéfice d'un contrat de travail rémunéré avant même la fin de sa formation. Dans les années 80 et 90, il devait envoyer une dizaine de CV pour obtenir un poste de travail. A partir des années 2000, il est contraint d'envoyer plusieurs dizaines de dossiers de candidatures pour décrocher un stage, le plus souvent non rémunéré. Et, l'on ne parle pas des « séniors » !

Arrêtons l'hypocrisie : il n'y aura plus de travail pour tout le monde... Du moins, dans les conditions de production actuelle. L'automatisation, la robotisation et les nouvelles technologies ont généré des gains de productivité tels qu'ils ont irrémédiablement et progressivement supprimé le besoin de main-d'œuvre. Dès lors, il nous faut plus que jamais lutter contre le chômage, non contre les chômeurs³.

Face à la saturation du marché du travail, il existe trois manières de lutter contre le chômage.

¹ Certains philosophes, à l'instar de Fourier et Considérant, considéraient le droit au travail comme « le plus essentiel et le plus légitime des droits de l'homme ». Sans lui, « les autres ne sont que dérisoires ». Si la France ne fit au final pas le pas, la Suisse l'oupa elle aussi rendez-vous avec l'histoire. Après de longs débats, ce droit ne fut finalement pas inscrit dans la Constitution fédérale de 1848... ni dans les suivantes...

² Il est à noter que le taux de chômage suisse officiel est artificiellement diminué par les diverses modifications de la loi sur le chômage [LACI] et par la manière de comptabiliser les travailleurs sans emploi. Ce procédé a été dénoncé par l'OCDE.

³ Cette lutte est d'autant plus importante que le nombre de pénalités contre les chômeurs a explosé ces dernières années – comme si pénaliser des chômeurs allaient faire jaillir de l'emploi ! – De l'autre côté et paradoxalement, les employeurs malveillants ne sont que peu inquiétés.



La première consisterait à créer des emplois fictifs, dénués de sens pour l'individu et d'intérêt pour la collectivité, niant par là même les conditions de développement historique. Pour exemplifier ce paradoxe, nous pourrions rappeler l'allégorie suivante : un jour, un économiste arriva sur des terres agraires. Il demanda à un contremaître qui chapeautait l'exploitation : « *Pourquoi y a-t-il de ce côté-ci un champ avec un tracteur, alors que de ce côté-là, il y a des travailleurs avec des pelles ?* ». « *C'est pour lutter contre le chômage* », lui répondit le contremaître. « *Si c'est cela la finalité* », lui rétorqua l'économiste, « *alors il faudrait leur donner des cuillères* ». Il s'agit, vous l'aurez compris, d'une impasse absurde.

La deuxième manière de lutter contre le chômage consisterait à privilégier une politique et des programmes d'insertion performants. A l'heure actuelle, les programmes neuchâtelois s'inscrivent dans cette logique, tout en intégrant la plupart des composantes du travail dit « non aliénant ». Ces dernières sont au nombre de trois.

Premièrement, les programmes donnent du sens à l'existence. Ils permettent aux travailleurs d'entreprendre une activité porteuse de sens, favorisant l'économie résidentielle et le bon développement de la société. Souvent innovante, la finalité de leurs productions s'inscrit dans une optique de développement durable, contribuant à améliorer la société et la vie des citoyens et citoyennes.

Deuxièmement, ils permettent à l'homme, en tant qu'être social, de se mettre en relation avec autrui. Le chômage reposant sur un processus d'atomisation⁴, l'insertion bien menée favorise au contraire les interactions humaines, le vivre-ensemble et ce de manière authentique⁵. Les programmes favorisent la prise de conscience d'un soi positif par le regard de l'autre, les échanges et la nécessité de tendre vers un avenir commun.

Les programmes d'insertion seraient complets, si la troisième variable du travail dit « non aliénant » était remplie. En effet, ces programmes devraient permettre aux hommes et aux femmes de bénéficier d'une rémunération correcte. En effet, la réinsertion passe par une assise financière capable de subvenir

⁴ Consistant à diviser un organisme en une multitude d'éléments, ce processus engendre la perte de l'unité du groupe et son efficacité. Les liens de solidarité se délitent.

⁵ Il est à noter que dans le système marchand actuel, d'une part ces relations sont souvent peu nombreuses, mais sont de surcroît biaisées. Les hommes ne peuvent pas être eux-mêmes. Ils jouent des personnages, c'est-à-dire étymologiquement des individus « porteurs de masques ».



aux besoins de tout un chacun. Ceci est d'autant plus légitime que les buts des programmes contribuent au bon développement de la société.

La troisième manière de lutter contre le chômage, en complément à la politique d'insertion, consiste à procéder à des modifications structurelles du marché et des conditions même du travail. Ainsi, tout comme une meilleure répartition des richesses est nécessaire, un partage équilibré du temps dévolu au travail est primordial. Le philosophe Paul Lafargue écrivait : « *Pour avoir du travail pour tous, il faut le rationner comme l'eau sur un navire en détresse* »⁶. D'ailleurs, durant le siècle passé, la réduction du temps de travail a été constatée dans la plupart des régions du monde⁷. Or, depuis plusieurs décennies et à quelques exceptions près, cette marche s'est arrêtée. À l'heure où malheureusement l'essentiel de la fiscalité porte sur le Travail et non le Capital, les mesures de contrôle du marché du travail doivent plus que jamais être renforcées et permettre l'embauche de chômeurs locaux.

En conclusion, il est grand temps de rappeler que la problématique du chômage, à l'instar de celle de la préservation de la planète, est la priorité première du développement équilibré de la société. L'hypocrisie doit cesser. Un droit au travail pour tous doit être proclamé et appliqué. Dans les faits, cela passera entre autres par un partage collectif du temps dévolu au travail ; un renforcement du contrôle du marché du travail ; une politique d'insertion optimale ; une clarification à court terme des rôles de l'ORP dont la tâche première doit être destinée entièrement à octroyer aux chômeurs un emploi correctement rémunéré et porteur de sens ; enfin, un recrutement systématique par les ORP avec des sanctions pour les sociétés qui refuseraient les profils proposés.

Cette reconquête ne pourra se faire sans un processus de désaliénation par rapport à la notion même de travail, issu de notre système de production. Une vision objective et lucide de la situation nécessite également de lutter contre les néologismes ambiants, tels que les notions d'« activation » ou d'« employabilité », servant à justifier l'exclusion sociale sous une confiture de technicité. C'est par un retour de l'homme sur lui-même et des actions collectives que nous pourrions redevenir maître de notre destin.

de l'homme sur lui-même et des actions collectives que nous pourrions redevenir maître de notre destin.

Cédric DUPRAZ

⁶ SIMONIS, Francis, « Le piège du travail ». In *Le Point*, mars-avril 2018, Paris, p. 74.

⁷ En France, par exemple, la durée de travail hebdomadaire est passée de 48 heures (1919), 40 heures (1936) et 35 heures (2000), parallèlement à une diminution des heures quotidiennes et une augmentation des vacances. En 1936, le sénat des Etats-Unis avait même envisagé de réduire à 30 heures la durée hebdomadaire de travail pour lutter contre la crise.

Ma NF1 et moi

Chaque matin, renaît l'espoir au ventre d'un jour meilleur
où ma douleur, ma maladie s'envolent pour de bon.

Née avec elle, grandissant dans l'inconnu,
la côtoyant chaque jour, maîtrisant mal ses inconvénients,
où vais-je avec elle?

Ma route semble tracée, définie, en parallèle à celles des autres
vivant sans handicap, sans douleur.
Sans conscience de ma différence, croyant à leur vérité,
tout en oubliant l'essentiel de ce qui les entoure.

Pourquoi moi? Comment faire le deuil de la personne
que je ne serai plus au vu de la société?
Comment expliquer l'être que je suis avec ma maladie?
En employant des mots qui ne résonnent pas
toujours de la même façon pour ceux qui sont en bonne santé.
C'est comme parler une autre langue,
être d'une culture différente du monde en général.

Inconsciemment, mon corps, mon cerveau s'adapte
à cet univers qui n'est pas le mien,
à quel prix?

Souvent, le cri qui reste coincé dans ma gorge est: pourquoi?
Ne puis-je être comme tout le monde sans souffrir?
Qu'ai-je fait de mal, de faux? Ai-je bien agi?
Bref, malgré l'énergie, l'enthousiasme,
les buts sont difficilement atteints au vu de la société.

Je suis moi comme l'enfant qui découvre l'être qu'il est,
en oubliant ce qui l'entoure, tout en découvrant son corps,
sa fonctionnalité, ses besoins, ses envies, ses capacités.

J'ai décidé de prendre, maintenant, le temps d'appivoiser
ma maladie, ses secrets, ses contraintes, ses inconvénients,
ses exigences visibles ou non.
Juste moi avec ma NF1. Nous sommes nés et liés pour la vie,
sans possibilité de divorcer ou de se séparer,
pour pouvoir vivre, ensemble, en harmonie dans ce corps
que nous partageons depuis sa conception.

Mon souhait: que la société regarde tous les êtres vivants,
avec les yeux d'un enfant qui découvre la vie, sans jugement,
rejet, conformité et exigence pour couper court au mode de
fonctionnement actuel de cette foutue normalité .

Maryline LAMBELET

Epilogue...

Peut-on parler d'un début de résilience ? Le traumatisme dommageable généré au début de cette année par la non adoption du budget cantonal aura au moins eu un effet positif : celui de lancer le débat sur la pertinence et la raison d'être de l'insertion sociale et professionnelle. Au fil des pages que vous venez de parcourir, le journal de La Joliette a tendu le micro, la perche, le stylo ou le traitement de texte à une palette d'acteurs et d'actrices du domaine de l'insertion qui ont tous et toutes répondu présents. Merci à elles et eux !

Si la mise en œuvre du nouveau dispositif cantonal d'intégration professionnelle qui démarre ces jours met une priorité sur les personnes proches du marché de l'emploi, n'oublions pas les autres : le travail de fond accompli par La Joliette, fondé sur un respect inconditionnel des personnes et sur la valorisation des compétences est tout autant important et gage d'économie sur le long terme. Les témoignages de participants de La Joliette nous rappellent que la reconquête de l'estime de soi est une composante incontournable de la réussite.

Pierre Borer, directeur du CSP



Important:

Les propos tenus n'engagent que les rédacteurs des textes présentés.

Ont collaboré:

Christian Beuret
Pierre Borer
Cédric Dupraz
Nadia Gagg Dagon
Valérie Gianoli
Jean-Nathanaël Karakash
Luciano
Céline Maye
Jean-François Moser
Perry Proellochs
Camille Rollier
Lotfi Saidani
Gaston Verdon

Réflexion insertion:

Ranya Tamer

Photographies:

Omid Habibinia
Benjamin Boillat
Lucas Vuitel
Xavier Voirol

Relecture:

Dominique Collet

Couverture et graphisme:

Benjamin Boillat

Rédacteur en chef**et interviews:**

Thierry Faux

Repas de midi :

lundi-vendredi sur réservation

032 857 30 10

(accueil de groupes sur demande)

Cafétéria ouverte :

mercredi de 14 à 17h

samedi de 9 à 12h

Petit déjeuner 6 francs:

Un café ou un thé,
un jus d'orange,
une petite taillaule,
beurre, confiture

Programme ouvert aux bénéficiaires

- de l'action sociale (contrat ISP)
- de l'assurance chômage
- requérants d'asile et réfugiés

A votre service

La Joliette dispose de moyens et de compétences pour vous rendre service :

Communication : sites internet, graphisme, mises sous plis, reliure plastique

Artisanat : articles cadeaux, mandats et création sur demande, meubles en carton, décoration de tables

Boulangerie : pain au feu de bois, taillaule, sur commande, livraisons

Maintenance : nettoyages, débaras, mandats divers

Jardin : entretien du jardin, petits travaux paysagistes

Menuiserie : travaux sur mandat, création, rénovation

Bois : bois de feu en sac et en stère, bûches finlandaises, livraisons

Transports : petits transports, petits déménagements, livraisons

Salles : à disposition sur demande

Location : stands de marché

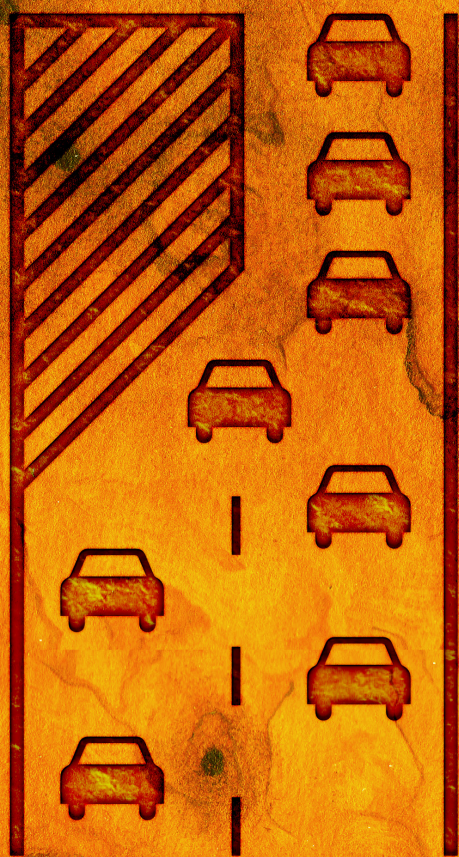
Pour tout renseignement:

info@joliette.ch

Impression et reliure :

Money Service

032 913 67 00



faciliter
l'insertion